

Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-cinq,

Le jeudi dix-sept avril à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 10/04/2025

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOUIN, Karine BOISSONNEAU, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Benoît GOUBAND, David JARRY, Thomas MICHONNEAU, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS (pouvoir à Cécile SAUVETRE), Olivier LARMANJAT, Benoît LOISEAU, Guy NOGRET.

Mme Cécile SAUVETRE a été élue secrétaire de séance.

N°2025-022 Travaux ancien local ADMR

Monsieur le maire indique au conseil municipal que des travaux doivent être envisagés dans l'ancien local de l'ADMR afin de le transformer en habitation.

Le changement de porte de la salle d'eau doit être fait car elle est trop importante. Elle doit être remplacée par une porte moins grande pour permettre la création d'un placard.

La SARL BROSSEAU Mickael a adressé un devis à la mairie pour le changement de porte.

Le devis s'élève à la somme de 680 € HT soit 816 € TTC.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'**ACCEPTER** le devis de la SARL BROSSEAU Mickael pour la somme de 816 € TTC.
- D'**AUTORISER** monsieur le maire à signer toutes les pièces nécessaires.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

Secrétaire de Maire
Cécile SAUVETRE



LARGEASSE, le 17 avril 2025
Le Maire
Jean-Jacques GROLLEAU

